



Premières « photos-reportage » d'un incident mémorable survenu à Vendôme en 1863.

BERNARD DIRY, ALAIN DUBOIS

Résumé : *La découverte des deux premières « photos-reportage » concernant Vendôme constitue une chance considérable pour notre ville. De plus, associées directement à un événement qui aurait pu être dramatique, elles méritent bien la présentation détaillée des faits contenus dans le présent article.*

Mots-clés : *Photos-reportage, Pont Saint-Bié, Vendôme, Journal Le Loir, Saint-Venant, Bibliothèques de la Communauté du pays de Vendôme.*

Lors d'une exposition de photos, organisée par la Société archéologique du Vendômois dans le cadre des Journées européennes du Patrimoine (14 et 15 septembre 2013), un ensemble inédit de photos concernant notre ville et sa région fut présenté au public vendômois. Parmi ces photos, toutes rares, l'une d'entre elles retint tout particulièrement l'attention des visiteurs. Elle représente l'effondrement du pont de la rue Saint-Bié, survenu le 16 novembre 1863, et une équipe de Vendômois en train de le déblayer.

Ce pont en bois, maintes fois emporté par les crues du Loir et reconstruit en 1816, succédait à l'ancien pont-levis de la Porte Saint-Bié, une des quatre portes

fortifiées donnant accès à la ville. Mais depuis cette date, il semble que son entretien ne fut pas une des préoccupations majeures des édiles municipaux d'alors. Dans le procès-verbal établi à la suite de cet effondrement par la Gendarmerie Impériale, on retiendra particulièrement cette phrase très explicite qui illustre bien notre propos : *On ne peut attribuer la chute du pont Saint-Bié qu'à son état de vétusté, ce pont construit en bois était pourri en beaucoup d'endroits*¹.

Le cliché représentant cette catastrophe fait partie du fonds iconographique de la Société archéologique et porte le numéro XVIII, sans autre mention particulière. Il s'agit d'une épreuve sur papier albuminé, collée sur une page cartonnée, et mesurant 27,5 × 21,5 cm. Aucun nom de photographe n'a été relevé. Devant le caractère exceptionnel de ce document, nous avons contacté les Bibliothèques de la Communauté du pays de Vendôme pour savoir s'il existait un autre exemplaire. Le responsable du fonds ancien ayant répondu favorablement à notre demande, nous avons pu découvrir une seconde photo de l'événement, parfaitement complémentaire à celle en notre possession. En effet, la scène, sur la photo de la Société archéologique, est prise selon un axe

1. Archives départementales (276 06 IX 27) : *Éboulement du pont Saint-Bié le 16 novembre 1863*, référence due à l'extrême obligeance de J.-C. Pasquier que nous remercions très vivement. SAINT-VENANT (R. de), *Dictionnaire du Vendômois*, t. 4, p. 158, réédition, Mayenne, 1969.



Photo 1 : Effondrement du pont Saint-Bié selon une prise de vue est-ouest (fonds iconographique de la Société archéologique).



Photo 2 : Effondrement du pont Saint-Bié pris sous un angle nord-sud (fonds iconographique des Bibliothèques de la Communauté du pays de Vendôme, cote Vi 319).

est-ouest tandis que celle conservée à la bibliothèque, l'est sous un angle sud-nord. Pour cette dernière, il s'agit également d'une épreuve sur papier albuminé, contrecollée sur carton, et mesurant 15 × 21,5 cm. Aucun nom de photographe n'apparaît non plus. Le musée de Vendôme conserve également un exemplaire similaire sous la forme d'un tirage au gélatino chlorure d'argent (musée de Vendôme, inv. 2971).

Il est à noter que la bibliothèque possède un dessin de Gervais Launay sur cet événement, exécuté du même point de vue que la photographie appartenant à la Société Archéologique (photos 1, 2 et 3).

Cet événement qui aurait pu avoir des conséquences assez graves a été, en plus du procès-verbal de la Gendarmerie Impériale de Vendôme déjà cité, largement évoqué dans un article du journal *Le Loir*². Le journaliste a particulièrement bien décrit les circonstances de cet accident et son article apporte des réponses claires aux questions qu'on est en droit de se poser :

Le pont Saint-Bié s'est écroulé lundi, à six heures et demi du soir. Voici, sur ce regrettable accident, les détails que nous avons recueillis.

Le sieur Janvier, messager à Bessé (Sarthe), ramenait d'Orléans deux voitures chargées de diverses marchandises, la première attelée de trois chevaux et la seconde d'un seul cheval. Déjà les deux chevaux qui tenaient la tête avaient gagné le sol de la rue Saint-Bié, quand un craquement se fit entendre, suivi aussitôt de

2. *Le Loir*, dimanche 22 novembre 1863.

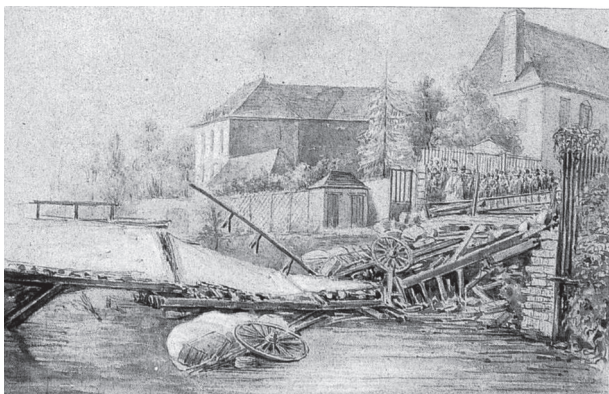


Photo 3 : Dessin de Gervais Launay. Écroulement du pont de bois, rue Saint-Bié le 16 novembre 1863. Lavis bistre et aquarelle sur papier teinté (BCPV, Album 1, p. 42, vue 67 ; reproduit dans le livre édité par le Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher intitulé *Dessins et aquarelles de Gervais Launay, premier album*, Vendôme, ville et canton, 2004, p. 67).

la rupture d'une partie des poutres reliant le pont à la culée ; en même temps le tablier s'affaissait à gauche, en manière de talus, dans une partie de son parcours, et la lourde voiture, perdant son aplomb, était précipitée dans la rivière, entraînant le limonier. Les deux premiers chevaux avaient pu être séparés de leurs traits. Le reste du tablier commença à céder à son tour, au moment où le cheval de la seconde voiture s'y engageait à son tour...

Le rapport de la Gendarmerie Impériale note *vers 7 heures du soir*. Le journaliste, comme nous l'avons déjà signalé, semble plus précis dans sa relation de l'événement, mais à une demi-heure près, cela ne change rien par rapport à nos deux documents photographiques. En effet, compte tenu de l'heure tardive et du fait que nous sommes en novembre, le photographe, en supposant qu'il eût été informé, n'aurait de toute façon pu prendre aucune photo³. Les deux clichés ont donc été réalisés le lendemain matin, de jour, c'est-à-dire le mardi 17 novembre au moment où les travaux de déblayage ont pu être entrepris, comme le rapportent d'ailleurs l'article de journal et le procès-verbal. Le récit

3. D'après le registre météorologique de Geoffroy Boutrais (BCPV, manuscrits n° 337 à 362, années 1863-1864), à 6 heures du soir, il fait 5°. Le temps est couvert et la pluie commence à tomber. Elle dure toute la soirée. Le lendemain, après une légère gelée blanche, la matinée est plutôt nuageuse. La température oscille de 1° à 6° entre 6 heures du matin et midi. Il y aura une forte averse dans l'après-midi.

fait par le journaliste de la suite de l'accident mérite d'être cité. Les premiers informés furent les officiers du 2^e carabiniers qui *interrompirent leur dîner et accoururent, leur colonel en tête, par la rue Saint-Bienheure, à l'entrée de laquelle est situé leur mess. Les uns se jetèrent aux roues de la charrette, et tentèrent de faire reculer le cheval ; les autres cherchèrent à le déharnacher ; tous firent des efforts surhumains, et qui faillirent même avoir une issue funeste ; ainsi, quelques secondes de plus, et le colonel était entraîné avec la charrette, sans la présence d'esprit de l'un de ses officiers qui le saisit à temps et put le retenir. Trois autres ne durent leur salut qu'à leur prompt résolution de se jeter dans le Loir [...]*.

Grâce au procès-verbal et à l'article de presse ; nous apprenons que les chevaux purent être sauvés. En revanche, en ce qui concerne les blessures des « sauveurs », nos sources divergent quelque peu. La Gendarmerie Impériale n'évoque que des contusions légères, là où Le Loir rapporte que *le brossier du Major avait été aussi gravement blessé à la jambe*.

Quant aux raisons de la rupture de ce pont mal entretenu, le journaliste nous livre une information intéressante et complémentaire : *Ce qui a surtout hâté la ruine et déterminé l'écroulement du pont Saint-Bié, c'est le fréquent passage, depuis quelques jours, de lourdes charrettes chargées de moellons extraits de la carrière de la Chappe et destinés à l'édification de notre gare*.

Les suites de cette affaire nous sont connues grâce au journal *Le Loir*. Nous apprenons ainsi que, le 27 novembre 1864, la première pile du nouveau pont est achevée et qu'un an plus tard l'essentiel est terminé, la ville ayant contracté un emprunt de 30 000 F pour la reconstruction en pierre du pont effondré. (cf. note 1, même source).

Ce fut certainement pour la ville une charge supplémentaire, assez lourde, à un moment où elle avait à gérer l'érection de la gare ferroviaire, la création de la nouvelle rue de l'Abbaye dégagée jusqu'au Loir, la construction du Pont des Coulis pour le chemin de fer et l'arrivée dans notre cité du gaz de ville, tout cela en à peine trois années, de 1863 à 1865, comme nous le rappelle le journal *Le Loir*.

Ainsi ces deux photos s'avèrent-elles être pour Vendôme un document de première importance car elles constituent à coup sûr les deux « photos-reportage » les plus anciennes que nous possédions sur un accident survenu au cœur de la cité et méritent, à ce titre, d'être considérées désormais comme une page importante du grand livre du patrimoine vendômois.